

SECTEUR CORZON IMAGE DIRECTRICE

**Synthèse de la concertation
publique**

18 décembre 2024 – V3

TABLE DES MATIÈRES

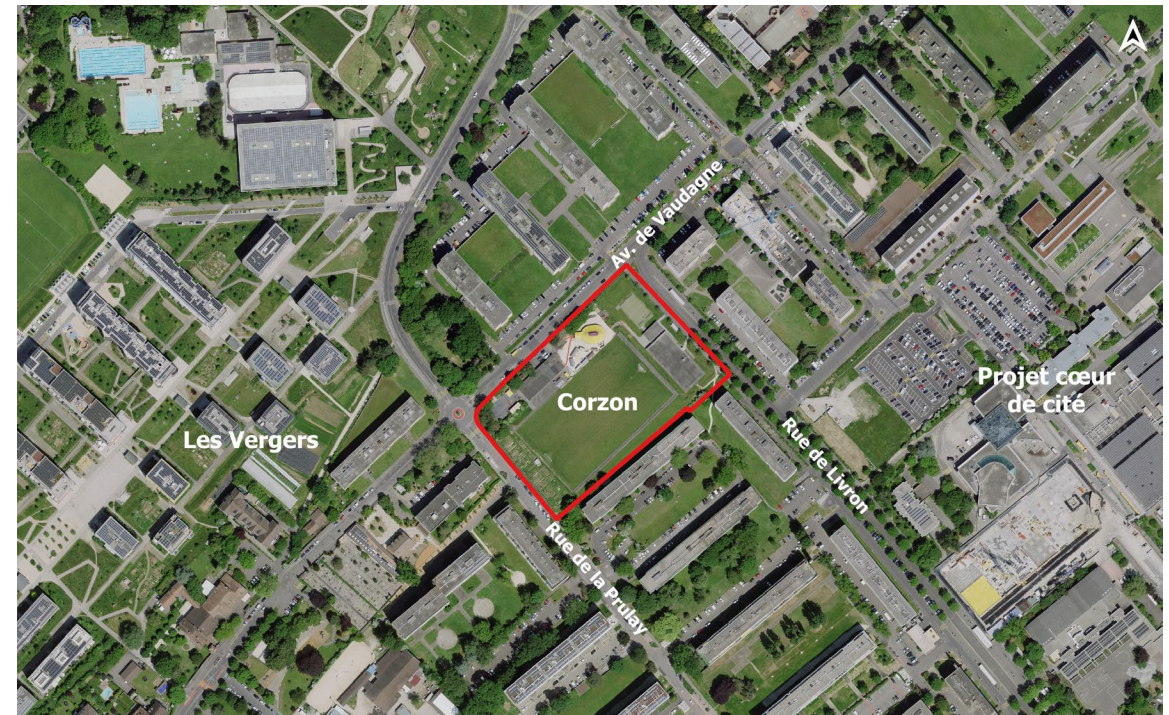
1. La concertation à Corzon
 - Contexte
 - Maître d'ouvrage et mandataires
 - Calendrier de l'image directrice
 - Organisation de la concertation

2. Synthèse de la concertation publique
 - Atelier du 21 mars 2024
 - Ateliers du 16 et 21 septembre 2024

1. LA CONCERTATION À CORZON

CONTEXTE

- Ce document synthétise les résultats de la démarche de concertation avec la population qui s'est déroulée en 2024 au sujet du développement du secteur Corzon.
- Il vise à consigner les propositions, connaissances et questionnements des personnes consultées.
- Ceux-ci peuvent parfois être contradictoires ou déborder du cadre strict du projet de Corzon et de son périmètre.



MAÎTRE D'OUVRAGE ET MANDATAIRES

- Le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie de la Ville de Meyrin a mandaté un groupement de mandataires pluridisciplinaires en charge d'élaborer l'image directrice, composé des bureaux Atelier Bonnet, Atelier Plum et Latitude Durable.
- En étroite coordination avec la Ville, la démarche de concertation a été conduite par Latitude Durable pour les ateliers avec la population.

MEYRIN

**URBANISME,
TRAVAUX PUBLICS
ET ÉNERGIE**

atelier bonnet architectes



LATITUDE
DURABLE

CALENDRIER DE L'IMAGE DIRECTRICE

Décembre 2023 :
début des études

Mars 2024 :
concertation
Usagers et riverains

Août/Septembre 2024 :
concertation
Conseil municipal et
population

Juin 2025 :
image directrice
finalisée



Etat des lieux

Test de variantes
(scénarios)

Intégration d'un
EMS

Adaptations et
finalisation

ORGANISATION DE LA CONCERTATION

- Le développement de l'image directrice est jalonné par des phases de concertation avec la population afin d'alimenter la réflexion sur le projet.
- ☐ **21 mars 2024 : Atelier 1**
Concertation publique
- ☐ **16 septembre 2024 : Atelier 2**
Concertation publique
- ☐ **21 septembre 2024 : Atelier 3**
Concertation publique

CONCERTATION PUBLIQUE

La concertation publique s'est déroulée en deux temps :

1. Un premier atelier pour consolider le diagnostic et comprendre le site du point de vue des usagers et riverains.
 - Ce premier atelier était destiné aux riverains à proximité immédiate du site
 - Cet atelier était également l'occasion d'informer les riverains de la mise en place des infrastructures sportives temporaires sur site, installées au printemps 2024 par la Ville de Meyrin
2. Deux ateliers pour récolter les avis de la population sur des propositions de scénarios de développement du secteur Corzon.
 - Ces ateliers étaient destinés à la population meyrinnoise
 - Deux dates ont été proposées à des horaires différents afin de permettre au plus grand nombre de participer à l'un des deux ateliers dont l'organisation était similaire

2. SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

ATELIER DU 21 MARS 2024

FORMAT

- Séance « porte-ouvertes » à propos du devenir du site de Corzon entre 18h et 20h
- Les personnes étaient libres de venir à la soirée selon leur disponibilité entre 18h et 20h
- Un apéritif était offert par la Commune de Meyrin pour discuter de façon conviviale

Ça bouge
à Corzon

Av. de Vaudagne
Promenade de Corzon
Rue de la Prunay

SÉANCE D'INFO

APÉRITIF

Jeudi 21 mars 2024
18h00 – 20h00

Maison communale
Avenue de Vaudagne 13 bis

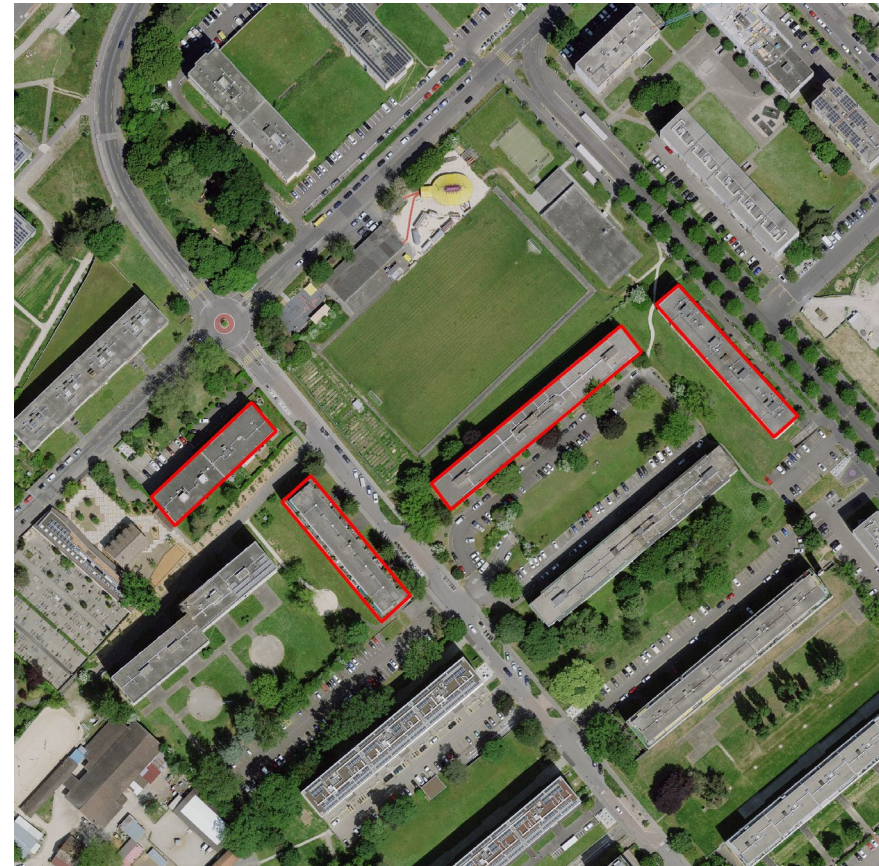
MEYRIN.ch

PUBLIC CIBLE

- Invitation des habitants-es dans les barres d'immeubles voisins (flyers tout-ménage)
- Invitation des usagers-ères sur site (flyers en main propre)
- Affichage sur site et dans les barres d'immeubles

> 500 personnes informées

~ 50 personnes présentes à l'atelier



Flyers tout-ménage distribués dans les immeubles voisins

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Objectifs :

- Informer la population des changements à venir, donner le cadre de la concertation et répondre aux questions
- Comprendre le site du point de vue de l'habitant-e et de l'usager-ère et compléter le diagnostic
- Alimenter la réflexion sur l'image directrice avec des propositions

Questions posées :

- Actuellement, qu'aimez-vous à Corzon ?
- Actuellement, quelles sont les faiblesses de Corzon ?
- A l'avenir, comment souhaitez-vous que Corzon évolue ?



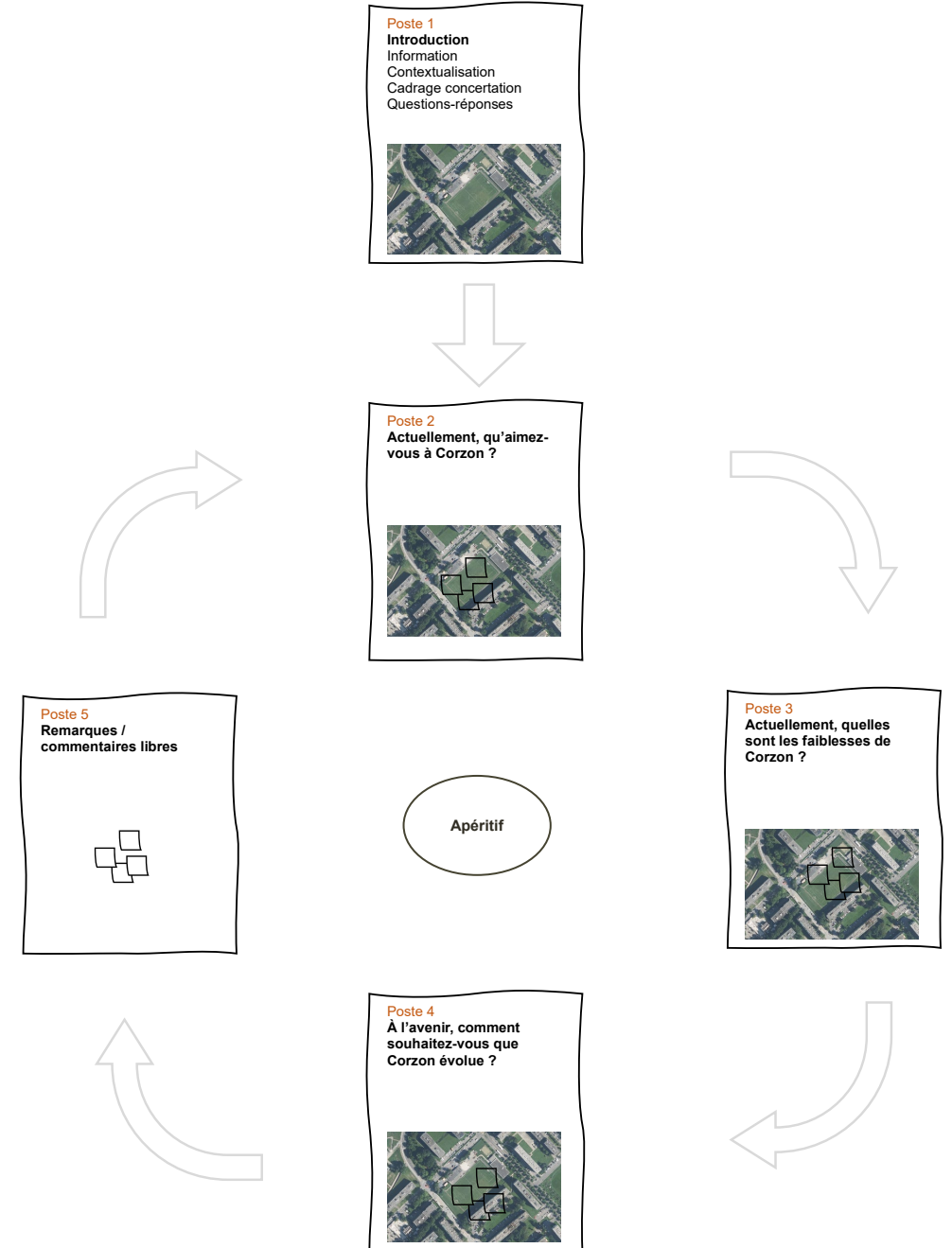
DISPOSITIF

Espaces de discussion « ouverts » : les participants peuvent passer de l'un à l'autre selon leurs envies

Récolte des avis/propositions selon 3 options : nappes en papier sur la table, des post-it, sur la photo satellite

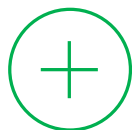
1 animateur par poste pour :

- Noter les avis et les propositions des participants
- Entamer un dialogue et permettre aux autres participants de rebondir
- Regrouper les retours des participants au fur et à mesure par thème/enjeux

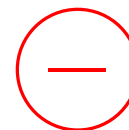


RÉCOLTE DES AVIS SUR L'ÉTAT ACTUEL

ACTUELLEMENT, QU'AIMEZ-VOUS À CORZON ET QUELLES SONT LES FAIBLESSES ?



1. Espace **potager** : participe à la tranquillité du lieu, au lien social, contact avec la nature (13x)
2. Espace **workout** et **sport** en général : activité physique (santé) (9x)
3. Espace **vert**, **ouvert** à toutes et tous et **central** (8x)
4. Espace **cirque** : l'ambiance et la proximité du Salto de l'Escargot (5x)
5. Lieu **calme**, **tranquillité** (4x)



1. Lieu **cloisonné** et **peu accessible** : grillage (10x)
2. Lieu **sous-exploité** : pas assez de vie, vide par rapport à sa localisation centrale (9x)
3. Peu de **diversité et de mixité** entre les gens : manque de diversité et de cohésion entre les activités, manque de lieu de rencontre (restaurant, café), les différents espaces sont isolés (7x)
4. Bruit (**nuisance**) (5x) : proximité du site avec le voisinage, buvette, activités sportives sur place (workout, hobbyland)
5. Autres (2x) :
 - Le **nom du lieu**
 - **Manque d'un espace** dédié aux **enfants** (jeux)

RÉCOLTE DES AVIS SUR L'ÉTAT PROJETÉ

A L'AVENIR, COMMENT SOUHAITEZ-VOUS QUE CORZON ÉVOLUE ?

1. Préserver les **espaces verts et ouverts** (parc ombragé, calme, emprises limitées des bâtiments) (28x)
2. Proposer des **activités sportives et ludiques diversifiées** (ping-pong, beach-volley, teqball, pétanque, grimpe, padel, bac à sable, casiers avec matériel sportif à disposition, lieu de mobilité douce pour les séniors, parcours vita...) (22x)
3. Maintenir l'espace **workout**, voire l'agrandir et l'améliorer (casiers avec matériels à disposition) (9x)
4. Projet **sportif provisoire** plébiscité (7x)
5. Maintenir les **potagers** sur site (7x)
6. Installer un **café/buvette** (6x)
7. Améliorer l'**accessibilité et les cheminements** pour traverser le site (y.c. PMR) (6x)
8. Proposer un **lieu pour toutes et tous** (mixité sociale, intergénérationnelle) (6x)
9. Programmer des **activités mixtes** : lieu mixte et intégré (crèche + EMS + buvette + local de musique en location + autres services) (5x)
10. Mettre à disposition un **local pour les jeunes** (4x)
11. Être vigilant sur les **nuisances** (sur-fréquentation de lieu, bruit et proximité du voisinage) (4x)
12. Permettre l'organisation d'**événements ponctuels** (cinéma en plein-air, théâtre, danse) (3x)

Légende

(Nx) : occurrence de la thématique relevée sur les post-it

REMARQUES «LIBRES»

Hors périmètre Corzon (14x)

- Parc à eau
- Lieux de grillades supplémentaires
- Plantation le long du parcours vita et sur la commune
- Créer des évènements à la piscine communale (Olympic games)
- Parcours de golf à Meyrin
- Proposer un autre espace workout sur la commune
- «Armoire» d'équipements sportifs dans plusieurs endroits de la commune (Bois-Carré, Champs-Fréchets, Meyrin Village, ...)
- Orienter la communication sur les réseaux sociaux pour les jeunes
- Proposer des soirées à thème à la patinoire
- Stop construction dans Meyrin (Meyrin Village)
- Arrêt tram Meyrin-Village : attention à la taille/largeur du trottoir le long de l'immeuble
- Préserver les terrains agricoles
- Installer un miroir à la sortie du parking sur l'Avenue de Vaudagne 29 («angle mort»)
- Mobilité accrue liée à la zone industrielle et bouchons sur le rond-point Route de Meyrin – Route du Mandement – Avenue Louis-Rendu (dangerosité)

SYNTHÈSE DES ENJEUX POUR LE PROJET

- Maintenir les **activités actuelles plébiscitées** (potagers, workout et sports)
- **Décloisonner** et **ouvrir** le lieu sur le reste de la Cité
- Aménager **des espaces ouverts** propices aux mobilités douces, aux rencontres, à la végétalisation, à l'activité physique, etc.
- Proposer des **activités diversifiées et cohérentes** (potagers, sport, local pour les jeunes, locaux multifonctionnels...) en coordination avec le projet Cœur de Cité
- Réfléchir aux **synergies** entre les activités et les espaces, p. ex. :
 - Un même lieu utile pour différents publics : un restaurant d'EMS ouverts au public, une salle d'animation utile pour les familles, les jeunes, etc.
 - Buvette (vie de quartier) et insertion professionnelle
 - Bâtiment mixte : crèche, EMS, local jeunes, sport, S.P.P, café
 - Récupération des eaux de pluie des toitures pour les potagers
- Créer **un lieu de vie à la fois calme et actif** → Point d'attention pour le projet (enjeux potentiellement contradictoires)
- Des **contradictions** sur la programmation → Avis opposés sur la programmation d'un EVE et d'un EMS sur site mais 2 nuances à apporter :
 - Les avis «contre» sont minoritaires par rapport à l'ensemble du contenu récolté (seulement 2 avis sur 155)
 - Ces avis semblent davantage liés à des revendications contre de nouvelles constructions plutôt qu'une question programmatique



**ATELIERS DU 16 ET 21 SEPTEMBRE
2024**

FORMAT

- Deux ateliers à choix pour permettre à la population de se prononcer sur les scénarios de développement
 - Lundi 16 septembre 18h30 – 21h
 - Samedi 21 septembre 9h30 – 12h
- Les personnes étaient libres de venir à la date de leur choix selon leur disponibilité

Ça bouge
à Corzon

ATELIERS
PARTICIPATIFS

Deux ateliers à choix

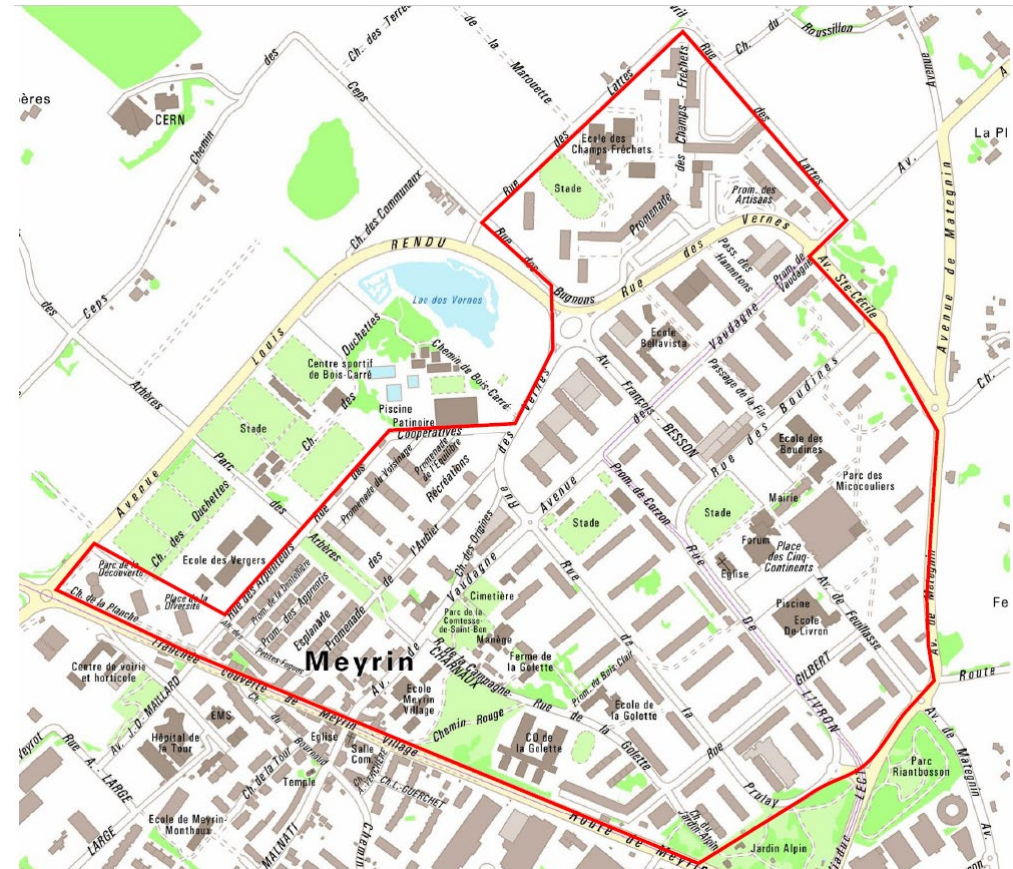
- ▶ **Lundi 16 septembre 2024**
18h30 – 21h00
- ▶ **Samedi 21 septembre 2024**
9h30 – 12h00

Maison communale
Avenue de Vaudagne 13 bis
Collation offerte

MEYRIN.ch

PUBLIC CIBLE

- Invitation des habitants-es dans un secteur élargi par rapport à Corzon (flyers tout-ménage)
- Invitation des usagers-ères sur site (flyers en main propre)
- Affichage sur site et sur les panneaux d'affichage public
- Publication dans le Meyrin ensemble, sur le site internet communal, sur les réseaux sociaux
- Quelques chiffres
 - 8'280 flyers distribués dans les boîtes aux lettres
 - 32 personnes présentes à l'atelier du 16.09.2024
 - 11 personnes présentes à l'atelier du 21.09.2024

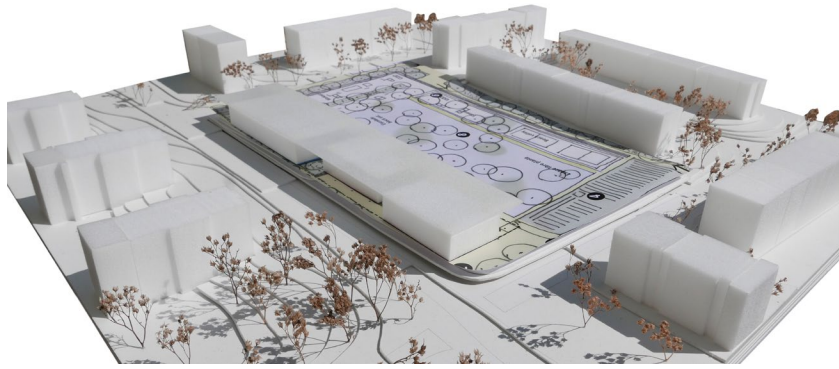


Périmètre de distribution des flyers tout-ménage

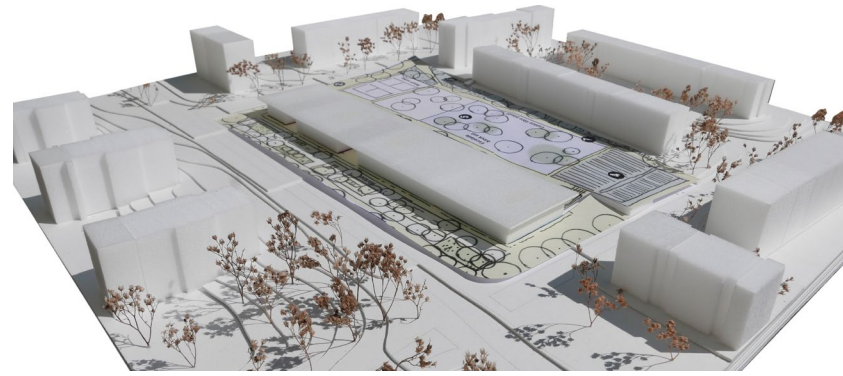
OBJECTIFS DES ATELIERS

- Présenter l'étude en cours sur l'image directrice et les différents scénarios envisagés
- Donner le cadre de la concertation et répondre aux questions
- Récolter les avis et orientations des usagers-ères, des riverains, et des publics intéressés sur les 4 scénarios proposés
- Alimenter la réflexion sur l'image directrice avec des propositions

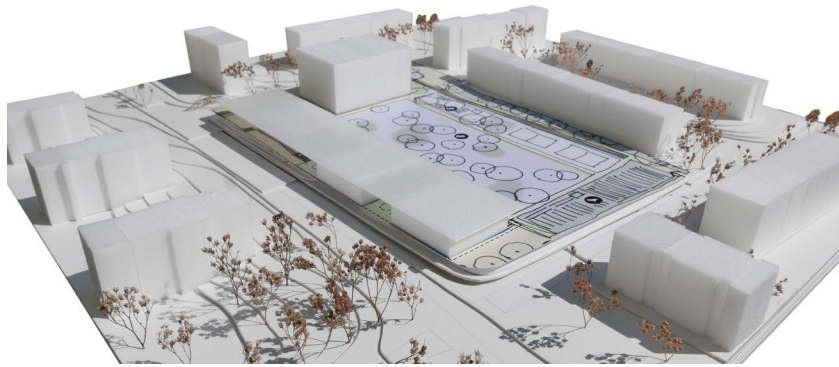
4 SCÉNARIOS MIS EN DISCUSSION



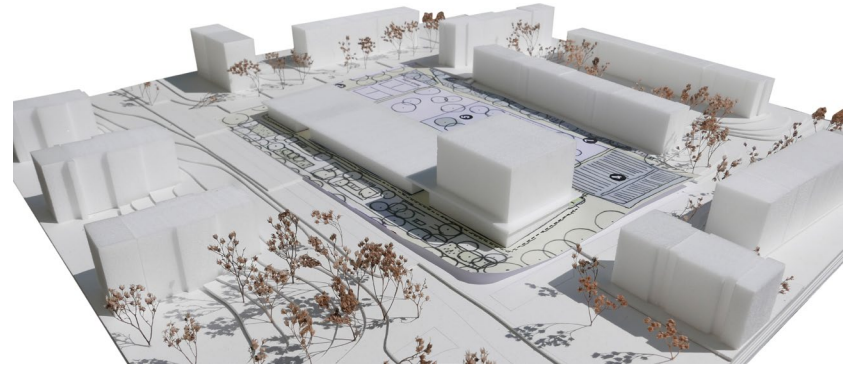
Scénario 5 (sans EMS) : Sous un toit – Cœur sportif



Scénario 6 (sans EMS) : Sous un toit – Esplanade sportive



Scénario 5 (avec EMS) : Sous un toit – Cœur sportif



Scénario 6 (avec EMS) : Sous un toit – Esplanade sportive

QUESTIONS POSÉES POUR CHAQUE SCÉNARIO

1. Que pensez-vous de l'équilibre entre les constructions et l'espace public ?
2. Que pensez-vous des espaces publics proposés par le projet et de leur potentiel ?
3. Que pensez-vous de la programmation proposée par le projet ?
4. Est-ce que ce scénario vous donne envie, comme nouveau lieu de vie à Meyrin ?
5. Avez-vous des remarques/suggestions sur d'autres sujets ?



DISPOSITIF

Plénière : présentation du diagnostic, des scénarios, questions-réponses

Travail en groupe : chaque groupe travaille sur les 4 scénarios

Retour en plénière : synthèse et restitution de chaque groupe

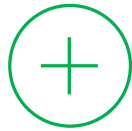
Récolte des avis/propositions : sur des post-it

1 animateur par groupe pour :

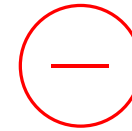
- Noter les avis et les propositions des participants
- Entamer un dialogue et permettre aux autres participants de rebondir
- Regrouper les retours des participants au fur et à mesure par thème/enjeux



RÉCOLTE DES AVIS SUR LE PROJET EN GÉNÉRAL (TOUS SCÉNARIOS CONFONDUS)



- Projet **mixte et intergénérationnel** tant dans la programmation du bâti que des espaces ouverts
- **Diversité** des espaces publics et des ambiances
- Plus de **verdure et de nature** en ville
- **Équilibre** entre les espaces bâtis et les espaces ouverts
- Amélioration des **déplacements** à l'intérieur du quartier et vers le reste de la commune (y.c. passages sous les bâtiments)
- **Bruits** provenant des futurs espaces extérieurs participent à la vie de quartier et sont acceptables (sport, crèche)
- Présence d'une **buvette**

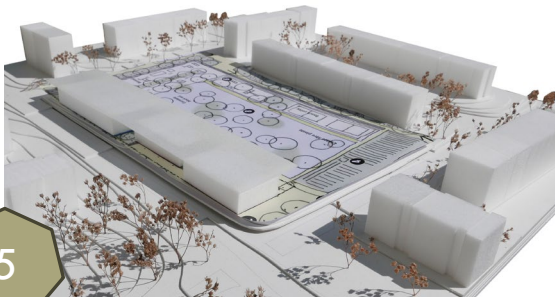


- **Emprise au sol du bâti trop importante**
- Point d'attention sur le risque de **redondance** du parc arboré avec le projet Cœur de Cité
- Questionnement minoritaire : La **densité** paraît faible par rapport aux besoins de la population et les espaces publics semblent disproportionnés par rapport aux besoins des programmes bâtis.

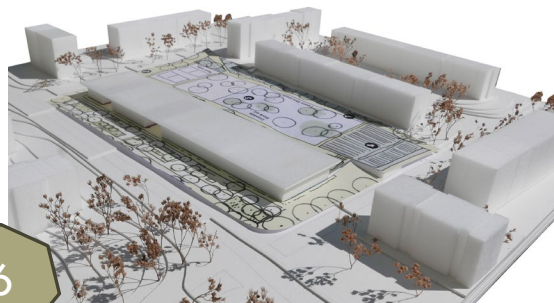
LOCALISATION DU CORPS DE BÂTIMENT SUR SITE : COMPARAISON DES SCÉNARIOS 5 ET 6

Arguments pour un bâtiment localisé selon scénario 5 – Cœur sportif

- 1 grand espace ouvert d'un seul tenant et bordé par le bâti
- Fluidité des déplacements depuis et vers l'arrêt de tram



5

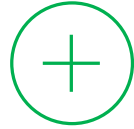


6

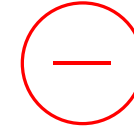
Arguments pour un bâtiment localisé selon scénario 6 – Esplanade sportive

- Arborisation renforcée le long de l'avenue Vaudagne → améliore la qualité du cheminement (y.c. en période de canicule)
- Bande sportive pacifiée entre l'Avenue de Vaudagne et le bâtiment
- Permet d'apporter de la vie tout autour du bâtiment
- Perméabilité et liens renforcés avec l'Avenue Vaudagne
- 2 poumons verts et distinction des espaces (parc et bande sportive)
- Activités pour les adolescents regroupés dans un secteur (Vaudagne)
- Le retrait sur l'Avenue Vaudagne ouvre le site sur le reste de la commune
- Bonne gestion de la pente

RÉCOLTE DES AVIS SUR LE PROGRAMME EMS



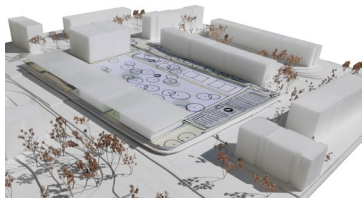
- Un EMS doit être au cœur de la cité car il participe à la vie de quartier*
- Le besoin en EMS est avéré à l'échelle de la commune de Meyrin*
- Un EMS est pertinent surtout avec un rez-de-chaussée ouvert et intégré au reste du quartier*
- Les synergies entre une crèche et un EMS sont envisageables



- Les gabarits hauts, tel que l'EMS, péjorent les vues sur le Jura
- L'implantation d'un EMS augmente de manière significative la densité globale sur un périmètre déjà limité

*NB : commentaire émis en partie par des personnes liées à la fondation EMS Meyrin

LOCALISATION DE L'EMS SUR SITE : COMPARAISON DES SCÉNARIOS 5 ET 6



Arguments pour un EMS localisé selon scénario 5

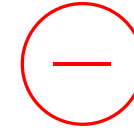
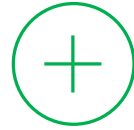
- Un EMS dans un bâtiment indépendant est pertinent, tout en étant intégré dans une programmation intergénérationnelle à proximité
- Préservation des vues et des ouvertures sur le paysage
- Meilleur équilibre entre le vide et le plein
- L'EMS le long de la Promenade de Corzon est pertinent car proche du centre commercial
- La proximité avec l'arrêt de tram
- Meilleur vis-à-vis avec le bâtiment adjacent



Arguments pour un EMS localisé selon scénario 6

- Meilleure qualité des déplacements en mobilité douce à l'intérieur du quartier et vers le reste de la commune
- Espaces publics alentours plus qualitatifs → facilite les activités en extérieur pour les résidents de l'EMS
- Site plus ouvert, un espace public plus grand
- Meilleure accessibilité en voiture

RÉCOLTE DES AVIS SUR LES PROGRAMMES EVE, FEVE ET PARASCOLAIRE



EVE	<ul style="list-style-type: none"> Le besoin en EVE est avéré à l'échelle de la commune de Meyrin 	<ul style="list-style-type: none"> La présence de 2 crèches sur site est questionnée du point de vue de l'équilibre de la localisation de ces équipements sur la Commune
FEVE	<ul style="list-style-type: none"> Implantation sur site pertinente à l'angle Vaudagne-Prulay car elle fait le lien avec le quartier des Vergers Participe à la vie de quartier et est vecteur de lien social 	<ul style="list-style-type: none"> Peut être déplacée ailleurs sur la commune (locaux de la Mairie)
PARASC.	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le parascolaire sur site est pertinent car cela s'inscrit dans la continuité avec l'existant 	<ul style="list-style-type: none"> Le parascolaire pourrait être déplacé ailleurs sur la commune (locaux de la Mairie) Le parascolaire est éloigné des écoles

QUESTIONNEMENTS

Programmation à l'échelle communale :

- Le parascolaire est-il pertinent à cet emplacement ?
- La FEVE est-elle pertinente ici ?

Densité :

- Les gabarits et la localisation des programmes pourraient-ils être implantés différemment sur site ?

Espaces extérieurs :

- Serait-il pertinent d'installer un bassin d'eau au centre du parc ?
- Le hobbyland (terrain multisport) est-il utile pour les adolescents ?

Mobilités et logistique :

- Les passages sous les bâtiments sont-ils en nombre suffisant et bien situés par rapport aux cheminements de mobilités douces ?
- Quelle est l'accessibilité du site en voiture ?
- La logistique du site pourrait-elle être regroupée en souterrain ?
- L'accès logistique de la FEVE peut-il être précisé ?

Processus de planification

- Les résidents de la barre d'immeuble adjacente au site pourraient-ils s'opposer au projet de densification ?

RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET

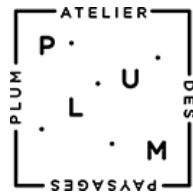
- Penser à la **temporalité** des différents usages dans les espaces extérieurs (jour → activités sportives, nuit → calme et sentiment de sécurité)
- Minimiser l'emprise au sol des bâtiments et des surfaces minérales, afin de libérer au **maximum d'espace pour le végétal**
- Penser aux **synergies entre les programmes** bâtis (notamment avec éventuel EMS)
- Poursuivre l'exploration de solutions permettant de **concilier l'ensemble des programmes** identifiés
- Exploiter les **toitures** comme des surfaces accessibles et/ou pour les enjeux environnementaux (panneaux solaires, toitures végétalisées, gestion eau)
- Offrir des **espaces extérieurs modulables** et adaptables
- Penser l'implantation de l'EMS selon son impact sur l'**ensoleillement** du parc
- Penser l'**EMS comme un lieu de vie ouvert** sur la commune*
- Amener de la **vie** au plus proche de l'EMS
- **Limiter le nombre de place de stationnement en souterrain** et exploiter les parkings existants aux alentours
- Anticiper le **dépose-minute** dans les espaces publics pour les crèches
- Proposer un service pouvant s'intégrer à la démarche « **GE-répare** »

*NB : commentaire émis en partie par des personnes liées à la fondation EMS Meyrin

SYNTHÈSE DES RETOURS ET DES ENJEUX POUR LE PROJET

- La **qualité du projet**, dans sa globalité et indépendamment des scénarios, est appréciée
- Les **scénarios 6**, avec les deux espaces publics (parc et esplanade sportive) sont plébiscités par rapport aux scénarios 5
- L'intégration d'un **EMS** sur site est **accueillie favorablement** et renforce le caractère intergénérationnel du projet, mais aucun consensus fort ne se dégage sur le meilleur emplacement sur site. Les participants sont également conscients de l'**impact non négligeable** d'un tel programme bâti sur ce périmètre restreint
- Les **synergies entre les programmes** sont à approfondir pour justifier et optimiser leur implantation et fonctionnement
- La **pertinence des différents programmes** sur le site de Corzon est questionnée (est-ce le meilleur endroit à Meyrin ?) → La justification des différents programmes est à préciser à l'échelle communale
- Des avis contradictoires sur le « trop » ou « pas assez » de **densité** (minoritaire)

atelier bonnet architectes



Merci pour votre attention